

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire
du 12 août 2026 à 17 h 00
au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan

Le Président du Conseil d'Administration l'Association des Parents d'Élèves Propriétaires du Lycée Maurice Delafosse (l'« **APEP-LMD** » ou l'« **Association** ») informe les Parents d'Élèves membres de ladite Association, qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire, le 12 août 2026 à 17h00 au Lycée Maurice DELAFOSSE d'Abidjan (au CDI) l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1. Modification des statuts
2. Informations et divers

Les Parents d'Élèves ne pouvant prendre part à cette Assemblée Générale Extraordinaire pourront se faire représenter par un mandataire, devant être porteur d'un pouvoir écrit et signé. À cet effet, un modèle de pouvoir vous est fourni.

Aussi, est-il expressément précisé et à toutes fins utiles, que ne pourront prendre part à cette Assemblée Générale Extraordinaire, que les Parents d'Élèves régulièrement inscrits et qui ne sont pas en défaut de paiement des frais de scolarité pour plus d'une année scolaire au jour de la tenue de ladite Assemblée.

Pour le Conseil d'Administration
APEP-LMD